

## Séance plénière au Sénat Plusieurs textes soumis au vote des élus



La présidente du Sénat, Dr Lucie Milebou Aubusson, ayant présidé la séance.



Une vue des sénateurs.



En avant-plan, les membres du gouvernement présents à la séance plénière.

O. N.  
Libreville/Gabon

**Outre les projets et propositions de loi, les sénateurs conduits par leur président, le Dr Lucie Milebou Mboussou, ont adopté le compte-rendu de leur séance plénière du 29 décembre 2016.**

LES sénateurs étaient réunis autour de la présidente de leur institution, Lucie Milebou Mboussou, dans le cadre d'une séance plénière qui a eu lieu mer-

credi dernier. C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement dont le vice-Premier ministre Bruno Ben Moubamba (Urbanisme), le ministre d'Etat Francis Nkea (Relations avec les Institutions constitutionnelles) et le ministre Lambert-Noël Matha (Intérieur). L'ordre du jour portait sur l'examen et adoption des rapports des Commissions mixtes paritaires (Assemblée nationale/Sénat), l'examen et adoption des Commissions du Sénat

même ; ainsi que la mise en délibération de certaines propositions de loi. Au titre des rapports des Commissions mixtes paritaires, on notera que les sénateurs ont adopté les dispositions restant en discussion du projet de loi portant Réunions et Manifestations publiques en République gabonaise, et les dispositions restant en discussion de la proposition de loi portant création de l'Ordre national des Experts comptables et réglementant le titre de la

profession d'Expert-comptable en République gabonaise. A celles-ci s'ajoutent les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réorganisation de l'Office des Ports et Rades du Gabon (Oprag). S'agissant des rapports des Commissions du Sénat même, il faut souligner que les élus de la deuxième Chambre du Parlement ont adopté le rapport sur le Patrimoine national, et celle relative à la Promotion et Développement des énergies renouvelables en Ré-

publique gabonaise. Ces textes ont été respectivement examinés par la Commission des Affaires culturelles, sociales et de la Communication, et par la Commission des Affaires économiques, de la Production et des Échanges. Par ailleurs, les sénateurs ont délibéré sur plusieurs propositions de loi. Notamment celle modifiant et abrogeant certaines dispositions de la loi portant adoption de la première partie du Code civil ; celle relative à l'Aménagement,

la Protection et la Mise en valeur du Littoral ; et celle fixant le Régime des Emballages et Sachets plastiques non biodégradables en République gabonaise. Rappelons que la délibération consiste à approuver les textes initiés par le Sénat et examinés par l'une de ces Commissions avant d'être présentés en séance plénière. Une fois adoptés, ces textes sont introduits dans le circuit (Parlement-Gouvernement...).

## Parlement/Conservation et protection de la faune Députés et sénateurs face aux enjeux

SM  
Libreville/Gabon

A l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement, mardi dernier, les parlementaires réunis au sein du "Caucus parlementaire Gabon", ont bénéficié d'un atelier, à l'Assemblée nationale, sur "les enjeux de la conservation et la protection de la faune au Gabon". Celui-ci a permis, à travers des échanges interactifs, d'esquisser des pistes de solutions indispensables à la résolution du conflit homme/faune, ainsi qu'au renforcement du rôle du pouvoir judiciaire dans la lutte contre la criminalité faunique. Le président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouvié, a procédé à l'ouverture de cet atelier en présence de la présidente du Sénat, Lucie Milebou Mboussou, et de l'ambassadeur des Etats-Unis au Gabon Cynthia Akuettey. La pertinence du thème devant faire l'objet des échanges a été saluée par tous. Notamment pour son caractère tout à fait sensible, dans le sens où, comme l'a si bien indiqué l'honorable Onouvié, «il est toujours question de trouver le juste équilibre entre la satisfaction des besoins



Photo : Christian Mombou

Les officiels, lors du lancement des travaux.



Photo : Christian Mombou

Une vue des parlementaires membres du "Caucus parlementaire Gabon".

des générations présentes et la nécessaire préservation de la capacité des générations futures à répondre aux leurs». De même, les participants ont jugé important le thème retenu en ce qu'il revêt une tonalité à la fois économique, sociale et environnementale qui commande d'explorer toutes les pistes possibles d'amélioration des politiques publiques conçues pour protéger notre biodiversité. Sans oublier que «de nombreuses études du gouvernement et de l'Agence nationale des Parcs nationaux révèlent que la courbe de progression de la criminalité faunique au Gabon atteint désormais des proportions inquiétantes et inégalées et qui mettent en danger d'extinction, plusieurs espèces animales et végétales». Dans tous les cas, les par-

lementaires présents se sont dits ouverts à tout accompagnement susceptible de contribuer au renforcement de leurs capacités, afin de se donner les moyens de maintenir l'équilibre fragile entre l'humain, la faune et les espaces de vie. Soulignons que pour cette année, la Journée mondiale de l'Environnement a eu pour thème : "Rapprocher les gens de la nature".

# TOUT EN UN AVEC XEROX

IMPRIMER, ARCHIVER, NUMÉRISER  
ET PARTAGER VOS DOCUMENTS  
SUR LE CLOUD EN UN SEUL CLIC

electro

TOUT POUR LE BUREAU

021 855 - Libreville - Tél : (024) 021 79 26 05 / 01 76 26 10 / 0022 00 71 / 07 14 01 56 - Fax : (024) 021 81 32

Port-Gentil - Tél : (041) 00 20 21 34 / 02 01 06 92 - email : electro@groupoxerox.com - www.electro.gabon

OFFRE VALABLE À LIBREVILLE ET PORT-GENTIL.

LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 300 000 FCFA TTC.

Photos non contractuelles - Dans le livre des stocks disponibles et sur le site en ligne